

Foire aux questions

Délocalisation de l'école Laurier

1. Déménagement

À quel endroit l'école de mon enfant sera-t-elle délocalisée?

La communauté de l'école Laurier occupera l'école transitoire entièrement rénovée située au 7378, rue Lajeunesse.

Quand est-ce que le déménagement sera effectué?

Il sera fait par des déménageurs dans la 1^{re} semaine de juillet et les enseignants s'installeront au retour de leur congé en août avant la rentrée scolaire.

Combien de temps durera la délocalisation?

La durée planifiée de la délocalisation est prévue pour deux ans. La communauté de l'école Laurier devrait réintégrer ses locaux à la rentrée 2024-2025.

2. Transport scolaire

Est-ce qu'il y aura un système de transport organisé pour la durée de la délocalisation ?

Oui. Des autobus scolaires se chargeront du transport pour l'arrivée des élèves à l'école vers 8 h 10 et des autobus repartiront de l'école transitoire Lajeunesse à la fin des classes. Le transport scolaire sera offert à tous les élèves de l'école Laurier. Évidemment, un parent qui voudrait reconduire ou aller chercher son enfant à l'école transitoire pourra le faire.

Est-ce que je dois aller reconduire mon enfant à l'école Laurier le matin pour qu'il puisse prendre l'autobus?

Non. L'autobus sillonnera les rues du quartier et nous vous attribuerons un coin de rue où votre enfant doit se rendre pour prendre l'autobus. Le soir, il débarquera à ce même coin de rue.

L'arrêt d'autobus de mon enfant sera-t-il situé à proximité de mon domicile?

Oui. Selon le nombre d'enfants inscrits au transport scolaire, il y pourrait y avoir jusqu'à 9 autobus qui se répartiront plus de 30 arrêts d'autobus implantés dans le secteur de l'école Laurier. Chaque autobus devrait faire de 3 à 4 arrêts avant d'arriver à l'école transitoire.

Quand allons-nous connaître l'heure et le coin de rue auquel mon enfant doit se rendre?

La carte d'embarquement de votre enfant vous sera envoyée en août afin de vous donner toutes les informations (heure, coin de rue, réglementation...). Les routes de transport sont conçues pendant l'été une fois que les inscriptions au transport scolaire sont complétées.

Selon son lieu de résidence, votre enfant devrait embarquer dans l'autobus entre 7 h 30 et 7 h 50 le matin et il devrait être redéposé au même coin de rue entre 16 h et 16 h 15 en fin d'après-midi.

Quelles mesures sont mises en place pour assurer la sécurité des tout-petits durant le transport scolaire?

Les élèves de maternelle s'assoient généralement à l'avant de l'autobus, ce qui facilite la proximité avec le conducteur. De plus, nous utilisons une application mobile qui permet aux parents de suivre le déplacement de leur enfant, peu importe l'âge, en autobus.

Les arrêts d'autobus seront prévus de façon à être le point de chute de plusieurs enfants à la fois. Votre enfant ne devrait donc pas être le seul à attendre l'autobus ou à s'y faire déposer en fin de journée.

Sachez également qu'aucun enfant d'âge préscolaire ne sera déposé à son arrêt au coin de la rue si le parent n'est pas présent pour l'accueillir, à moins d'autorisation contraire. Si le parent est absent à l'arrivée de l'autobus, le conducteur ramène l'enfant à l'école transitoire Lajeunesse et le parent devra aller y récupérer son enfant.

Y a-t-il une solution de transport adaptée aux parents qui terminent le travail après l'heure d'arrivée des autobus de fin de journée?

Oui. En plus du transport scolaire au coin de rue, une navette quittera l'école transitoire vers 17 h et transportera les élèves au Centre Champagnat vers 17 h 25. Les parents pourront y récupérer leur enfant de 17 h 25 à 17 h 45.

Y aura-t-il de la surveillance au Centre Champagnat?

Oui. Les élèves seront à l'intérieur et supervisés par des membres de l'équipe-école en attendant l'arrivée des parents.

Comment fonctionne le transport scolaire pour un enfant en garde partagée?

Si les deux parents habitent dans le secteur de l'école Laurier, il est possible d'adapter le transport scolaire une semaine sur deux.

Mon enfant présente des besoins particuliers. Comment le transport sera-t-il adapté à ses besoins?

Dans les autres écoles, la majorité des élèves en classe ordinaire présentant des besoins particuliers sont transportés via les parcours d'autobus habituels. Les demandes pourront toutefois être évaluées au cas par cas.

3. Service de garde

Est-ce qu'il y aura un transport scolaire pour les élèves qui fréquentent le service de garde?

Rappelons que le matin, les autobus scolaires se chargeront du transport pour l'arrivée des élèves à l'école vers 8 h 10. Si un parent souhaite reconduire son enfant plus tôt à l'école transitoire, le service de garde y sera offert aux mêmes heures qu'actuellement.

En fin d'après-midi, un transport par navette sera organisé pour un retour vers 17 h 25 au Centre Champagnat. Le parent peut également choisir de récupérer son enfant directement au service de garde.

Est-ce que je dois défrayer les coûts du service de dîner si mon enfant mangeait habituellement à la maison sur l'heure du dîner?

Non. Étant donné les circonstances, tous les élèves ayant un historique de « dîneur à la maison » n'auront pas à déboursier pour les frais de dîner.

4. Activités parascolaires (Centre Saint-Denis)

Mon enfant participe aux activités parascolaires offertes au Centre Saint-Denis. Comment fonctionne le transport scolaire ?

Une navette sera offerte en fin d'après-midi afin de permettre enfants inscrits aux activités du Centre Saint-Denis de quitter l'école transitoire vers 16 h et d'arriver au Centre Saint-Denis vers 16 h 20. Le parent devra récupérer son enfant au Centre Saint-Denis à la fin de l'activité.

5. Travaux

Quels sont les travaux effectués?

- Réfection complète de l'enveloppe extérieure (remplacement complet de la maçonnerie et des panneaux de béton, des portes et des fenêtres extérieures et de l'éclairage extérieur);
- Mise à niveau du système de ventilation;
- Réfection des toilettes aux étages et remplacement des fontaines d'eau vétustes;
- Réaménagement de la bibliothèque (espace fermé);
- Repeindre tous les murs de l'école et remplacement des planchers;
- Remplacement du plafond du gymnase et l'ajout de panneaux acoustiques;
- Réaménagement complet du service de garde et la réfection de sa mezzanine;
- Remplacement de l'entrée électrique et ajout d'un interphone;
- Remplacement des tableaux numériques interactifs vétustes, des casiers au 2^e étage et aménagement de vestiaires au gymnase.

À quel moment les travaux à l'école transitoire devraient-ils être terminés?

La fin des travaux à l'intérieur du 7378, rue Lajeunesse est prévue en mai 2022 et celle des travaux dans la cour est prévue pour juin 2022. Une visite de l'école transitoire sera organisée pour les parents et leurs enfants avant la rentrée scolaire.